

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 20 juin 2025, 13 h 30
Réunion par vidéoconférence

Présences :

Jason Alcorn (Droit)
Michel Cardin (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Éric Mathieu Doucet (Kinésiologie et loisir)
Kim Dubé (Arts et sc. sociales : sciences
sociales)
Audrey Dupuis (Sciences de l'éducation)
Bradley Harding (Psychologie)
Francis LeBlanc (Président)
Isabelle LeBlanc (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Nabil Nahas (Administration)
Nicolas Pichaud (Sciences)
Basile Roussel (Shippagan)
Philippe Volpé (Edmundston)

Absences :

Benoit Doyon-Gosselin (Vice-doyen)
Jamel Ghouili (Ingénierie)
Penelopia Iancu (Travail social)
Samuel Jean Baptiste (représentation
étudiante)
David Joly (Sciences)
Marie-Ève Laforest (Sciences infirmière)
Benoit Landry (Ingénierie)
Caroline P. LeBlanc (Sc. des aliments, de
nutrition et d'études familiales)
Alexandre Melanson (Sciences)
Natalie Melanson Breau (Arts et sc. sociales)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On suggère d'ajouter les points suivants :

- 7.1 Enseignement hybride
- 7.2 Chaires stratégiques
- 7.3 Licence institutionnelle pour InVivo

R-01-CFESR-250620 : Philippe Volpé, appuyé par Éric Mathieu Doucet, propose que l'ordre du jour modifié soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 FÉVRIER 2025

R-02-CFESR-250620 : Kim Dubé, appuyé par Nicolas Pichaud, propose que le procès-verbal de la réunion du 28 février 2025 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 FÉVRIER 2025

[5] Politique sur les membres associés et autres

On a modifié le texte pour avoir une écriture inclusive. Les documents seront soumis aux instances supérieures.

[6] Mois des études supérieures et de la recherche

Le MESR a encore connu beaucoup de succès. Le doyen remercie tous ceux et celles qui y ont contribué, particulièrement Michelle Nowlan qui a piloté le tout.

4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE (ANNEXE 1)

4.1 Professeurs associés

R-03-CFESR-250620

(Pichaud/I. LeBlanc)

« Que le statut de professeur associé au Département de physique et d'astronomie soit accordé à monsieur Pandurang Ashrit pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-04-CFESR-250620

(I. LeBlanc/Pichaud)

« Que le statut de professeur associé au Département de mathématiques et de statistique de monsieur Vartan Choulakian soit renouvelé pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-05-CFESR-250620

(Volpé/Pichaud)

« Que le statut de professeure associée au Département de biologie de madame Anne Dalziel soit renouvelé pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-06-CFESR-250620

(Doucet/Volpé)

« Que le statut de professeure associée au Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines soit accordé à madame Éliane Dulude pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-07-CFESR-250620

(I. LeBlanc/Roussel)

« Que le statut de professeure associée au Département d'études françaises soit accordé à madame Sylvia Kasparian pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-08-CFESR-250620

(I. LeBlanc/Volpé)

« Que le statut de professeur associé au Département d'études françaises soit accordé à monsieur Jean Morency pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-09-CFESR-250620

(Doucet/Volpé)

« Que le statut de professeure associée au Département d'histoire et de géographie soit accordé à madame Phyllis LeBlanc pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Conseil examine la demande de monsieur Sylvain St-Onge, chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. On demandera la justification de ce statut auprès de la Faculté des sciences de l'éducation.

4.2 Chercheuse associée

R-10-CFESR-250620

(I. LeBlanc/Dubé)

« Que le statut de chercheuse associée au Centre d'études du vieillissement de madame Catherine Bigonnesse soit renouvelé pour un mandat régulier de cinq ans (1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE AUTOCHTONE (ANNEXE 2)

Une discussion porte sur les suggestions du Comité consultatif en enseignement et en recherches autochtones. La majorité des suggestions sont pertinentes, mais certains ajustements y sont apportés.

R-11-CFESR-250620

(Dubé/Cardin)

« Que le Conseil de la FESR adopte le descriptif du programme de soutien à la recherche autochtone et sa grille d'évaluation. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le concours sera lancé à la rentrée.

6. ASSERMENTATION DOCTORALE (ANNEXE 3)

Le professeur Pichaud décrit l'assermentation. Quelques modifications mineures sont suggérées.

R-12-CFESR-250620

(Pichaud/I. LeBlanc)

« Que le Conseil de la FESR recommande au CES d'utiliser l'allocution de la présidence du jury et le serment doctoral à la suite de la soutenance de thèse de PhD. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ce document sera transmis aux responsables des programmes de PhD.

7. AUTRES

7.1 Enseignement hybride

Certains professeurs préfèrent ne pas offrir des cours hybrides pour les personnes qui ne sont pas sur place. On s'interroge sur les pratiques actuelles. Il n'y a pas de règlement formel. Certaines unités invitent des participants à distance et certaines personnes sont à distance. D'autres pratiques seraient envisageables (cours intensifs sur place i.e. aux deux semaines par exemple).

On suggère la création d'un comité pour se pencher sur la question. Il serait présidé par le vice-doyen, une représentation étudiante, Philippe Volpé, Isabelle LeBlanc et Nicolas Pichaud. Il faudrait avoir une flexibilité selon le programme.

7.2 Chaires stratégiques

Un premier concours pour les chaires stratégiques a eu lieu. Des chaires stratégiques ont été octroyées aux personnes suivantes : Michelle Cardoso, Jason Noble, Basile Roussel et Éric Trudel à compter du 1^{er} juillet 2025. Par ailleurs, la Chaire K.-C.-Irving en sciences de l'environnement et en développement durable sera comblée par la professeure Mélanie Jean dès le 1^{er} juillet 2025. Un deuxième concours aurait lieu durant la prochaine année académique.

7.3 Licence institutionnelle InVivo

On se demande pourquoi on n'a pas de licence institutionnelle pour InVivo. Une licence individuelle coûte environ 2 000 \$. Le doyen de la FESR va s'informer du prix et de la possibilité de financement. L'ABPPUM en a discuté à plusieurs reprises. Peut-être faire un sondage sur qui utilisent InVivo ou d'autres logiciels et vérifier si les licences disponibles sont utilisées?

Avant de clôturer la réunion, le doyen félicite Nicolas Pichaud pour le prix d'excellence en recherche.

8. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 20.

Préparé par Francis LeBlanc
Secrétaire de la réunion